



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 31 AOÛT 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président
Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président
Madame Sonia Olsen, administratrice
Madame Ariane Lacelle, administratrice
Madame Carole St-Amour, administratrice
Madame Ellen Boucher, administratrice
Madame Guylaine Marcil, administratrice
Madame Johanne Baker, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Kim Lesage, administratrice
Madame Lynn Kearney, administratrice
Madame Sabrina Devlin, administratrice
Madame Stéphanie Piché, administratrice
Madame Sylvie Thibault, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Richard Leblanc, coordonnateur à la direction générale

INVITÉ :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h.

CSSHBO-003-2021-22

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

CONSIDÉRANT QU'une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT QUE le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Piché **ET APPUYÉ** par madame Carole St-Amour que l'ordre du jour de la séance du 31 août 2021 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-004-2021-22 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 juin 2021**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin **ET APPUYÉ** par madame Guylaine Marcil de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 juin 2021 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal 29 juin 2021**

Le suivi relatif à la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau sera fait séance tenante.

CSSHBO-005-2021-22 5. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 2021**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire a été remise aux membres présents par le secrétaire général aux membres présents au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Landry **ET APPUYÉ** par madame Guylaine Marcil de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 juin 2021 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Parole du public**

Le président salue et remercie les membres du public présents. Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation à la période de questions.

7. **Rapport de la présidence**

Le président, monsieur Christian Heppell souhaite un bon début d'année aux administrateurs. Il prend quelques instants pour rappeler aux administrateurs la perte de madame Susan O'Donnell. Il tient à souligner le travail exceptionnel et acharné de madame Susan O'Donnell autant pour l'organisation que pour sa communauté tout au long de sa carrière.

Le président indique aux administrateurs que les rencontres en présentiel ne seront pas possibles pour le moment en raison du retour de certaines mesures sanitaires dans la région de l'Outaouais. Il propose aux membres de réfléchir à la direction, aux couleurs, que le conseil d'administration peut prendre cette année afin qu'il



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

soit à leur image et qu'il se démarque. Il indique que nous allons avoir la chance de revenir sur ces réflexions durant les prochaines séances.

8. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol présente le rapport de la direction générale et la nouvelle forme que celui-ci prendra.

CSSHBO-006-2021-22

9. Plan d'action de la direction générale 2021-2022

Monsieur Denis Rossignol mentionne aux administrateurs que l'an dernier ils avaient débuté leurs travaux au mois d'octobre et qu'un plan était déjà en place. Il rappelle aux administrateurs que c'est eux qui donnent les mandats à la direction générale.

CONSIDÉRANT le plan d'action présenté par la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE ce plan respecte les orientations émises dans le Plan d'engagement vers la réussite;

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage **ET APPUYÉ** par madame Sylvie Thibault d'approuver le plan d'action de la direction générale 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-007-2021-22

10. Reddition de comptes

Monsieur Rossignol présente une version préliminaire d'un document relatif à la reddition de comptes. Ce document vient compléter le processus de délégation des fonctions et des pouvoirs. Il sera présenté et travaillé par les gestionnaires du Centre de services scolaire.

CSSHBO-008-2021-22

11. Services rendus par la Fédération des centres de services scolaires du Québec

Le directeur général présente le document que le Centre de services scolaire reçoit annuellement de la part de la FCSSQ. Il présente les montants payés par notre centre pour les services rendus par la fédération. Il mentionne que nous utilisons régulièrement les services de la FCSSQ.

Monsieur Heppell profite de ce point pour mentionner qu'il y aura une rencontre des présidents avec la Fédération le 2 septembre 2021.

CSSHBO-009-2021-22

12. Vacance

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général annonce la vacance au poste de représentant du personnel de soutien suite au décès de madame Susan O'Donnell. Puisqu'il n'y avait pas de substitut à ce poste, monsieur Larivière lancera un processus de désignation. Il rappelle que les membres du soutien admissible à ce poste proviennent des conseils d'établissements ce qui réduit le nombre de candidats admissibles.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-010-2021-22 13. Formation du comité de révision

Un huis clos est décrété par le président pour étudier ce point.

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 16 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE la procédure prévue aux articles 9 et 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise en place du conseil d'administration, la procédure de révision d'une décision concernant un élève nécessite des ajustements au niveau de la formation du comité;

IL EST PROPOSÉ par madame Carole St-Amour **ET APPUYÉ** par madame Sylvie Thibault que le comité chargé de la révision de la décision concernant l'élève 0134403 soit composé de :

- Madame Sabrina Devlin, administratrice
- Madame Kim Lesage, administratrice
- Madame Sonia Olsen, administratrice
- Monsieur Christian Heppell, administrateur représentant les parents
- Monsieur Denis Rossignol, directeur général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-011-2021-22 14. Rénovation de la serre du Centre de formation professionnelle
Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions avait lieu le 19 août 2021 à 14 h :

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu une seule soumission conforme :

Entreprise	Coût (avant taxes)
Defran inc.	549 222,00 \$

CONSIDÉRANT QUE conformément au Règlement sur les contrats de travaux des organismes publics, le Centre de services scolaire peut négocier le prix soumis et le prix indiqué au contrat lorsqu'un seul entrepreneur a présenté une soumission conforme;

CONSIDÉRANT QUE le prix négocié avec l'entrepreneur est maintenant 528 722,00 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la soumission reçue et qui est conforme ;

IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Baker **ET APPUYÉ** par madame Guylaine Marcil d'autoriser monsieur Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles et



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

technologiques, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire au montant révisé de 528 722,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-012-2021-22 15. Date, heure et lieu des séances du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE l'article 2.6 du Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration indique que le conseil doit adopter par résolution le calendrier de ses séances et en faire sa publication;

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil d'administration auront lieu à huis clos par téléconférence au cours de l'année et qu'un retour en présentiel sera prévu lorsque la situation sanitaire le permettra;

CONSIDÉRANT QUE la participation du public est possible malgré la tenue des rencontres en visioconférence;

CONSIDÉRANT QU'advenant un retour en présentiel, une publication concernant le lieu des séances sera publiée dans les journaux et sur le site Web du Centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Sonia Olsen **ET APPUYÉ** par madame Lynn Kearney, d'adopter le calendrier suivant pour les séances ordinaires du conseil d'administration durant l'année scolaire 2021-2022 :

Le jour :

Le lieu :

Mardi 31 août 2021	Visioconférence TEAMS
Mardi 26 octobre 2021	Visioconférence TEAMS
Mardi 30 novembre 2021	Visioconférence TEAMS
Mardi 25 janvier 2022	Visioconférence TEAMS
Mardi 29 mars 2022	Visioconférence TEAMS
Mardi 26 avril 2022	Visioconférence TEAMS
Mardi 31 mai 2022	Visioconférence TEAMS
Mardi 28 juin 2022	Visioconférence TEAMS

L'heure : Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-013-2021-22 16. Projet de la salle de spectacle de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT l'état d'avancement du projet de la salle de spectacle de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT les défis et les obligations actuels auxquels fait face le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans le maintien du bâtiment de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et, en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par madame Carole St-Amour ET APPUYÉ par madame Ellen Boucher d'autoriser le directeur général à envoyer une lettre au conseil d'administration de la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau afin de faire état des lieux et présenter les défis et les obligations du Centre de services scolaire relativement au projet de la salle de spectacle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Comité d'engagement pour la réussite des élèves

Monsieur Denis Rossignol présente le mandat de ce comité. Il mentionne que deux postes sont toujours à combler.

18. Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet divers à traiter.

19. Huis clos

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.

20. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Guylaine Marcil de mettre fin à la présente séance à 19 h 50.

Christian Heppell
Président

Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

